



Communiqué de Presse

Lundi 21 mars 2011

Contractualisation : une nébuleuse pour les fruits et légumes

A la suite de la réunion du MIN organisée ce lundi 21 mars sur la contractualisation dans la filière Fruits et Légumes, la Chambre d'Agriculture de Lot-et-Garonne souhaite alerter les pouvoirs publics sur l'impossibilité concrète de l'application d'une telle mesure pour les échanges commerciaux de gré à gré (entre producteurs indépendants et opérateurs commerciaux).

La Chambre d'Agriculture suit le dossier, et recommande aux producteurs à ne signer aucun engagement tant que la clarification n'est pas faite sur les modalités pratiques de cette contractualisation.

Contact. Presse
Fanny Marcati
Chargée de Communication

Tél : 05 53 77 84 24
Fax : 05 53 68 04 70
Mobile : 06 89 49 43 42

fanny.marcati@lot-et-garonne.chambagri.fr